



J'ai un probleme avec mon auto école, je ne sais plus quoi faire.

Par **angel**, le **30/11/2008** à **16:28**

Bonjour voila je me suis inscrite dans une auto école en avril j'ai passée mon code au bout de 6 mois (delais d'expiration) que j'ai eu!!

je suis donc a la conduite, lors de la 1ere heure d'évaluation le moniteur ma prévu 35h, la secrétaire n'étant pas au courant je passe au bureau et comme par hazard elle m'avait déjà placée 36h (comment a t'elle su qu'il m'en fallait autant??) bref j'ai fais les 35h du contrat. J'attends une semaine qu'on m'appelle comme convenu pour avoir une date de permis mais personne n'appelle je téléphone donc 9 jours apres et tombe sur le moniteur je lui demande une date de permis et il me dit ok mais le mieux c'est que je reprenne 6h je lui dit que 6h c'est beaucoup que ca coute cher mais que je veux bien en reprendre 4 il me repond ok je t'inscris pour tel date.

Mais 3 jours apres la secrétaire me téléphone en me disant que le moniteur s'est trompé que c'est impossible d'avoir cette date si je ne reprend pas 8h en plus!!!

je lui répond que je ne veux pas, que je suis prête elle me répond que c'est soit 8h soit elle me retire la date ce qu'elle a fait, je lui ai dit que c'était du chantage elle me dit que non c'est comme ca et pas autrement que si c'est a cause de probleme d'argent on peut attendre encore 2 mois! je lui dit non et la elle me repond ba réfléchi car ta pas de date! Et meme si j'avais la date et que je ratais mon permis je devrai attendre 6 mois et tout repayer!

Donc voila mon probleme je suis prête a passer mon permis mais cette dame ne veut pas. J'ai aussi appris que cette auto école ne donnait pas moins de 30h a chaque élève alors que c'est 20h obligatoire!!

Que puis je faire? cela me ruine le morale j'ai 23 ans un enfant et vraiment besoin de ce permis pourquoi est ce si difficile a avoir?

Merci de bien vouloir me dire quelle démarche faire a part prendre ces 8h ce qui me ferait arriver a 42h de conduite c'est inutile.

J'attends vos réponses merci d'avance.

Par **VirginieFrance2**, le **10/12/2008** à **15:42**

Bonjour,

Je prépare actuellement une enquête sur l'arnaque dans les auto-écoles. Serais-tu intéressée pour témoigner? N'hésite pas à me contacter virginiefrance2@gmail.com

Par **Regis Hulot**, le **19/12/2008** à **15:54**

J'ai bien lu votre message. Beaucoup de choses, qui vont me permettre d'aborder plusieurs points importants.

1er point. Sur les 20 heures de formation.

C'est la loi qui a prévu qu'on ne pouvait se présenter à l'épreuve pratique sans avoir eu un minimum de 20 heures de formation pratique. Il s'agissait à l'époque de lutter contre certaines pratiques douteuses de formation dite " express ". Comme dans tout loi, il y a du bon et du moins bon.

Il faut d'abord comprendre que ce minimum a été quelque peu détourné par les auto-écoles (à but lucratif, ce sont avant tout des commerçants) qui l'ont utilisé pour calculer des formations forfaitaires financièrement alléchantes. On peut ainsi croire que pour des sommes qui peuvent descendre jusqu'à 800 euro et moins, on va apprendre le code de la route, apprendre à conduire et maîtriser une voiture, faire face à tous les frais administratifs, et obtenir le permis de conduire sans trop de peine.

La réalité est bien différente, et l'heure d'évaluation est là pour le montrer. Après cette heure de test, un enseignant est censé pouvoir prédire de combien d'heures aura besoin tel ou tel élève (35 heures dans votre cas), une toute petite minorité d'entre eux pouvant se contenter des 20 heures du minimum légal. Il faut ajouter à cela que la périodicité des cours a une très grande influence sur la progression des élèves : à raison d'une heure par semaine (après une journée de travail) ou avec trois heures par semaine, le résultat ne sera évidemment pas le même. Et je ne parle pas là de la qualité de l'enseignant qui ne doit pas se contenter d'être " sympa "...

Cette différence entre minimum légal et réalité est d'ailleurs tout à fait explicable. Si vous voulez apprendre à jouer au tennis ou à faire du piano croyez-vous vraiment qu'en 20 heures vous aurez appris autre chose que les rudiments de base à partir desquels commencera le véritable apprentissage ?

2ème point. Sur les heures supplémentaires proposées.

Évaluer un élève n'est pas chose facile, et bien rares sont ceux qui savent ou peuvent le faire. Celui qui vous a parlé de 35 heures au départ n'était peut-être pas un bon évaluateur. J'ajoute qu'au cours de l'apprentissage on doit se rendre compte que la progression suit ou ne suit pas le processus prévu à l'avance, que les fameuses " étapes " sont " validées " avec plus ou moins de facilité. L'évaluation d'origine doit donc pouvoir être modifiée : les uns iront plus vite, les autres plus lentement, et le total des heures doit pouvoir être modifié. Visiblement, cela n'a pas été le cas.

De votre côté, en dehors des paroles rassurantes de votre moniteur (qui cherche avant tout à éviter les conflits dans sa voiture), vous avez certainement constaté que vous pouviez avoir du mal dans votre apprentissage, et qu'il ne suffit pas de se sentir " prêt " pour avoir réellement les capacités à affronter l'épreuve difficile de l'examen.

Bref, on doit savoir qu'apprendre à conduire n'est pas chose si simple...

3ème point. Sur le " chantage " à la présentation.

Vous devez savoir que les auto-écoles manquent toujours de places pour caser leurs élèves à l'examen. Les choses sont ainsi faites que le système en place est très imparfait, mais que personne n'aura le courage avant longtemps de le modifier en profondeur, de peur de déplaire à telle ou telle catégorie.

L'auto-école a donc le plus grand intérêt à la réussite de ses élèves, et à une formation à l'examen aussi parfaite que ce soit. D'où ce marché qui vous est mis en main : plus de leçons, sinon... Et vous voilà coincée par ce système qui fait des élèves la propriété des auto-écoles, tout en leur vidant le porte-monnaie.

Que vous dire ?

Votre refus, c'est la garantie de ne pas passer l'examen, et, en prime, de passer pour une faiseuse d'histoires.

Votre accord, c'est passer cet examen, qui n'est jamais acquis même vous avez comme tout le monde toutes les chances de réussir si votre travail a été sérieux, en payant ce droit de 8 heures de conduite (plus de 300 euro, j'imagine).

Mais cet accord NE DOIT PAS ETRE VERBAL.

Il vous faut un écrit, dont je suis disposé à vous proposer un brouillon, et qui dira que :

Vous acceptez de prendre 8 heures de leçons supplémentaires,

Vous déterminez les dates et heures de ces leçon,

L'auto-école vous inscrit pour une date précise pour passe l'examen.

Vous prendrez- rendez-vous avec l'exploitant de l'auto-école (pas la secrétaire !), vous vous ferez accompagner par un ami (un adulte, quelqu'un qui en impose), vous présenterez votre lettre à votre interlocuteur qui en acceptera les termes (Mention écrite à la main : BON POUR ACCORD DANS LES TERMES CI-DESSUS) et vous la rendra.

Ainsi, vous aurez préservé au mieux vos intérêts, la non exécution de ce contrat par l'auto-école pouvant lui valoir quelques ennuis avec la préfecture.

Bon courage.

Régis Hulot.

PS Allez faire un tour sur mon blog, vous verrez que vous n'êtes pas seul.

<http://leblogderegishulot.over-blog.com/>

Par **Dufosse**, le **05/10/2013 à 09:46**

Bonjour, pour moi j'étais inscrite à l'examen de conduite le mardi 8 octobre 2013 rdv à 8h précise. Le 4 octobre à 17h je dépose mon dossiers demandé pour l'examen et on me répond que ma présentation du 8 a été annulée, car je dois faire 2 heures de conduite en plus. J'ai bloqué ma journée du 8, la personne qui devais m'accompagner à l'examen auusi pour s'entendre dire 2 jours avant l'examen que je ne le passe pas !!! j'ai 44 heures de conduite et je fais des leçons avec une voiture de location à double commande pour accélérer mes compétences, mon code je l'ai obtenu du premier coup. C'est honteux de ne pas prévenir les candidats si près de la date d'examen, surtout qu'il était prévu pour le mardi et que je n'avais pas de place pour effectuer ces 2 heures de cours. Du chantage je ne sais plus quoi faire. Tout est réglé et je me retrouve sans date a ce jour at sans dossier. Quoi faire

Par **Regis Hulot**, le **05/10/2013** à **15:04**

Depuis des années et des années, combien de centaines, combien de milliers êtes-vous dans ce cas, victimes de ces auto-écoles (même pas) gérées comme les épiceries de campagne d'il y a cinquante ans où le professionnalisme est aussi absent que le respect de la "clientèle" ?

Évidemment, vous ne pouvez pratiquement rien faire, sauf attendre qu'on veuille bien vous "donner une date", sans savoir si la prochaine sera la bonne. En attendant, on vous aura vendu quelques heures de conduite supplémentaires dont vous ne pouvez pas savoir si elles vous auront été utiles ou pas.

Quant à l'auto-école, elle sait que, une fois le permis obtenu, les gens oublient peu à peu les désagréments subis, et que tout "rentre dans l'ordre" de cette façon.

Pour ce qui me concerne, j'ai essayé de faire vivre une association qui avait pour but de venir en aide aux gens se trouvant dans la même situation que la vôtre. Mais quand il m'est arrivé d'être en mesure de faire quelque chose, mais aussi de demander aux principaux intéressés de faire quelque chose avec moi, ils ont trouvé qu'adhérer (pour 12 euro par an!) à une association était au-dessus de leurs moyens. Et souvent, ils n'avaient pas envie d'avoir d'autres ennuis, montrant par là la faiblesse de leur détermination...

J'ai donc renoncé, mais je garde la certitude que les comportements détestables de tant d'auto-écoles sont objectivement encouragés par ceux qui renoncent à se défendre, seuls ou collectivement.

C'est attristant, mais c'est comme cela.

Je ne changerai pas la face du monde tout seul.

Par **ironshell**, le **31/01/2014** à **00:04**

bonsoir,

je suis tomber sur ce post

et j'ai en quelque sorte moi aussi un problème avec mon auto école

pour posé le décor , coté financier je suis au rsa donc pas vraiment les moyens de payer des heures en plus

et j'ai la possibilité d'avoir un emploi début mars dans une autre région si j'ai mon permis

le problème c'est qu'ils trouve toujours une excuse pour ne pas me passer à l'examen, je leur ai pourtant spécifié mes soucis financier et mon départ c'est pour cela que j'ai pris un maximum d'heure en semaine afin que j'apprenne vite ,en 20h il est facilement possible d'être prêt pour passer l'examen encore faudrait -il que les moniteurs vous fassent suivre la formation correctement dans mon cas mes heures sont simplement des parcours que je réalise correctement me manque plus que les stationnements à apprendre

il me reste plus que 4 h de conduite et je n'ai encore même pas vu comment faire un créneau , quand je leur dis je peux voir comment stationner , la réponse est toute trouvé "les manoeuvres c'est à la fin "

comme jleur ai dis j'ai que 2 choix devant moi soit rajouté des heures (5 pas plus je peux pas) mes cela me met encore plus dans la galère coté finance soit passer le permis sans leur consentement (même pas en rêve car je sais même pas stationner)

le pire c'est que quand jleur ai dis que jveux bien essayer de rajouté des heures là c'est bizarre ya pas de place avant mi février alors que jusqu'à présent y avait aucun soucis

que dois-je faire réellement ? car j'estime qu'en tant que client (même si ce n'est pas moi qui finance mon permis) j'ai le droit d'être prêt et non pas à leur bon vouloir
merci pour vos réponse

Par **permisdeconduirelibre**, le **16/06/2014 à 17:23**

Bonjour,

Suite aux différents problèmes que vous rencontrez, je vous propose de consulter et signer la pétition suivante (si vous adhérez aux projets qui sont ceux d'Ornikar :)) pour une modernisation du permis de conduire!

Bonne journée et bon courage!

<http://www.ornikar.com/permispourtous>